

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ONHAYE

AVIS IMPORTANT

Le Collège Communal porte à la connaissance de ses administrés que :

- en séance publique du 15.02.2024, le Conseil communal a approuvé le plan de modification du chemin n°21 repris à l'Atlas des Chemins de Sommière afin de faire correspondre son tracé le tracé à la situation actuelle sur le terrain.

- Le dossier peut être consulté au Service Urbanisme tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et le mercredi de 13h à 16 h du 13.05.2024 au 27.05.2024 inclus.

Fait à Onhaye, le 03 mai 2024

Le Directeur général,

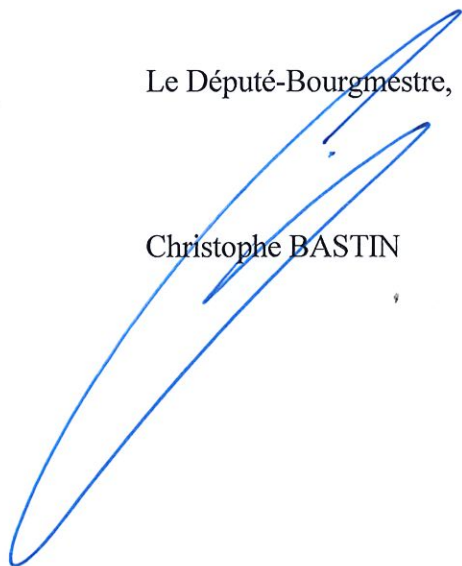


Luc GREGOIRE

Par le Collège :



Le Député-Bourgmestre,



Christophe BASTIN